

Des forêts et des hommes

Politiques et dynamiques forestières

INTRODUCTION GÉNÉRALE :

LA FORÊT EST NÉCESSAIRE, LA FORÊT EST EN DANGER

Cette double affirmation a fondé de tout temps l'intervention publique sur la forêt (Aubertin 2003, Michon et al. 2003) : forêt nécessaire pour son bois, pour construire la flotte royale de Louis XIV ou pour améliorer la balance des paiements nationaux en Indonésie ; forêt nécessaire pour le climat, auparavant « poumon de la planète », aujourd'hui grand réservoir de carbone ; forêt nécessaire pour le vivant, autrefois pour le gibier des chasses royales, aujourd'hui pour la biodiversité...

Mais jamais cette double affirmation n'a aussi profondément affecté la réalité forestière sous les tropiques qu'aujourd'hui. L'inquiétude que suscite la disparition des dernières forêts primaires (Jepson *et al.* 2001 ; Durand *et al.* 2003 ; Curran *et al.* 2004) fait de la préservation de la forêt non seulement une priorité nationale et régionale pour tous les pays de la zone intertropicale, mais aussi et surtout une priorité mondiale.

Ce souhait de contrôle des grandes dynamiques forestières se traduit par l'influence grandissante des organisations environnementales et des investisseurs privés sur l'intervention publique, avec un renforcement du contrôle de l'Etat. Ce dernier passe par des politiques forestières et foncières : création de zones protégées, délimitation ou (re)classification des forêts en différents types selon les usages autorisés ou interdits, projets de développement rural.

Ainsi, les habitants des forêts sont soumis à de nouvelles injonctions politiques au nom de l'environnement, leurs pratiques pouvant être remises en cause. Sont alors dénoncées pêle-mêle pression démographique excessive, saturation des espaces agraires, érosion des sols ou encore surexploitation des ressources naturelles. La redéfinition des politiques entraîne une reconfiguration majeure dans les systèmes locaux de gestion des ressources et des territoires. Ces reconfigurations affectent tout à la fois l'acte technique de gestion et son impact sur les ressources, mais aussi l'institution locale de cette gestion et les relations sociales qui l'encadrent, ou bien les dynamiques environnementales à l'échelle du paysage.

Auteur : **Geneviève Michon**